

PROGRAMME DE FORMATION

Accompagnement des équipes encadrantes à la réforme des services d'aide à domicile

DURÉE : 1 jours | 7 heures

MODALITÉ D'ORGANISATION : Mixte

Informations

PUBLIC VISÉ

Formation destinée à l'équipe d'encadrement d'un service à domicile, notamment les cadres et responsables amenés à piloter, organiser ou coordonner l'activité d'un SAD.

Elle s'adresse plus largement aux professionnels en responsabilité sur les volets administratifs, organisationnels, qualité, coordination et développement de l'activité au sein d'une structure d'aide et d'accompagnement à domicile.

Le format « inter sur-mesure » permet d'adapter les contenus aux besoins spécifiques de l'équipe participante et au contexte de l'établissement ou du service.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Appréhender l'écosystème du secteur de l'accompagnement à domicile afin de mieux comprendre les enjeux, les acteurs et le fonctionnement global des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAD).

Organiser la prise en charge des bénéficiaires dans les SAD en structurant l'accueil, l'évaluation, le suivi et la planification des interventions.

Mesurer la qualité des accompagnements pour identifier les points de vigilance, les pratiques professionnelles attendues et les leviers d'amélioration continue.

Distinguer les différents leviers économiques de l'aide à domicile afin de contribuer à la soutenabilité, à l'efficacité et au développement de l'activité.

Construire un plan de développement et d'efficacité économique adapté aux réalités d'un service à domicile.

PRÉREQUIS



Aucun prérequis formel n'est mentionné dans le programme.

La formation est conçue pour des professionnels déjà impliqués dans l'encadrement d'un service à domicile et souhaitant consolider leurs connaissances réglementaires, organisationnelles et économiques.

ADMISSION

L'admission repose sur l'inscription à la formation « Accompagnement des équipes encadrantes à la réforme des SAD ».

Un audit des besoins et du niveau est réalisé avant la formation afin d'ajuster l'intervention aux attentes des participants et au contexte du service.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter l'organisme de formation afin d'étudier les modalités d'accueil et les adaptations possibles.

L'information accessible dans le programme ne précise pas les aménagements matériels ou pédagogiques détaillés, mais l'organisme indique prendre contact en amont pour examiner les besoins spécifiques.

Modalités pédagogiques

MODALITÉS

La formation est dispensée en présentiel par une formatrice experte du secteur médico-social.

Les modalités pédagogiques reposent sur des apports théoriques, des exercices de mise en situation professionnelle et la co-construction d'outils opérationnels.

Le format favorise l'alternance entre compréhension des enjeux réglementaires, appropriation des pratiques de terrain et construction de solutions directement mobilisables dans le service.

La formation est proposée en inter sur-mesure et peut être réalisée à Limoges ou chez le client.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Les participants bénéficient d'apports théoriques structurés et d'échanges guidés autour des problématiques rencontrées dans les services à domicile.

Des exercices de mise en situation professionnelle sont utilisés pour favoriser l'appropriation des contenus et la projection dans les pratiques quotidiennes.

La co-construction d'outils permet de repartir avec des supports opérationnels adaptables au fonctionnement du SAD.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Avant la formation, un audit des besoins et du niveau permet d'identifier les attentes et le positionnement initial des participants.

À l'issue de la formation, le formateur évalue la compréhension et l'assimilation des savoirs et savoir-faire.

Une attestation de fin de formation, appelée « certificat de réalisation », est délivrée dans le cadre de la formation certifiante.

Contenu pédagogique

1. Cadre réglementaire des activités de services à la personne

- Activités autorisées
- Fonctionnement des SAD
- Filière Administrative
- Filière Intervention

2. Accompagnement du bénéficiaire

- **Organisation de la prise en charge**

Outils de recueil de données pour l'évaluation à domicile

Cadre réglementaire

- **Suivi du bénéficiaire**

Obligations réglementaires

Outils de suivi

- **Planification de la prise en charge**

Ce qu'il faut savoir

- **Leviers de coordination aide et soins**

Professionnels du service

Autres aidants professionnels et proches aidants

3. Economie des services à domicile

- Financeurs
- Institutionnels
- Privés
- Bénéficiaires

- **Prise en charge**

Champs d'action des conseils départementaux

Caisses de retraite

Prises en charge ponctuelles

Focus sur les CPOM et la Dotation Complémentaire

- **Leviers d'efficience économique des SAD**

Rentabilité

Indicateurs de suivi

Développement de l'activité